

0420046X  
ACADEMIE DE LYON  
LYCEE GENERAL ET TECHNOLOGIQUE ETIENNE MIMARD  
32 RUE ETIENNE MIMARD  
42021 ST ETIENNE CEDEX 1  
Tel : 0477495920

ACTE NON TRANSMISSIBLE DU CHEF D'ETABLISSEMENT  
Lié à une décision du conseil d'administration

Objet : Contrats et conventions à incidence financière

Numéro d'enregistrement : 101

Année scolaire : 2020-2021

Par délibération du conseil d'administration

du 02/02/2021

acte n° 94

Le chef d'établissement procède à la signature

du contrat

de la convention

Objet du contrat ou de la convention :

Convention DEC

Convention avec la division des examens et concours pour la prise en charge des repas fournis aux correcteurs et examinateurs par les établissements scolaires-centres d'examen.  
Convention pour 3 ans à compter du 1er mars 2021.

**Vu**

Contrats

- le code de l'éducation, notamment les articles L.421-3, L.421-54
- le décret n° 2016-360 du 25 mars 2016 relatif aux marchés publics

Conventions

- le code de l'éducation, notamment les articles L.421-3, L.421-54

Pièce(s) jointe(s)

Oui     Non    Nombre: 1